

[Traduction]

RADIO-CANADA

LES FONDS NÉCESSAIRES POUR LA CONSTRUCTION DE MEILLEURES INSTALLATIONS À TORONTO

M. Jesse Flis (Parkdale-High Park): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État et ministre des Communications. C'est au sujet des installations démodées de Radio-Canada qui sont éparpillées un peu partout à Toronto.

Le ministre aurait-il l'amabilité de dire à la Chambre et au pays si le gouvernement prévoit dans son programme financier actuel d'affectuer à Radio-Canada les fonds nécessaires à la construction d'un seul immeuble moderne à Toronto? A quel moment pouvons-nous escompter une décision relative à ce projet et le ministre ne conviendrait-il pas aussi que la construction d'un tel centre permettrait de créer un grand nombre d'emplois dans la construction dont on a vraiment besoin dans l'agglomération torontoise?

L'hon. David MacDonald (secrétaire d'État et ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, le député sait très bien que la Société Radio-Canada cherche depuis des années à obtenir de nouvelles installations et à améliorer celles qu'elle possède déjà à Toronto. Cela occasionnerait, bien sûr, des dépenses considérables, et je sais que la Société cherche à se donner ces installations. Il m'est toutefois impossible de préciser si le projet a des chances de se réaliser cette année.

* * *

[Français]

LES FINANCES

ON DEMANDE SI LE SALAIRE MINIMUM SERA AUGMENTÉ

M. Jacques Olivier (Longueuil): Monsieur le président, ma question, en l'absence du ministre du Travail, s'adresse au ministre des Finances. J'aimerais lui rappeler qu'il y a quelques semaines il me répondait qu'il verrait à venir en aide aux personnes qui en ont vraiment besoin au Canada. Je veux donc lui demander si dans son budget il a volontairement oublié d'annoncer qu'il augmenterait le salaire minimum à \$2.90. Est-ce que le ministre peut nous dire s'il a l'intention d'augmenter ce salaire minimum qui est maintenant \$2.90, ou s'il veut tout simplement continuer à enrichir les plus riches et à appauvrir encore plus les plus pauvres et décider de faire payer ceux qui paient toujours, ceux qui touchent des revenus moyens.

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le salaire minimal actuel nous vient du gouvernement précédent. Je suis navré d'apprendre que le député en soit dégoûté. Il n'en a jamais parlé lorsque son parti était au pouvoir.

Une voix: Bien sûr qu'il l'a fait.

Travaux de la Chambre

M. Crosbie: C'est une question que le ministère de Travail est en train de reviser. On tiendra compte de tous les facteurs, même de la grossière négligence dont le dernier gouvernement a fait preuve en refusant d'intervenir.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. REID—L'INTENSITÉ DE L'ÉCLAIRAGE DANS LA CHAMBRE

L'hon. John M. Reid (Kenora-Rainy River): Monsieur l'Orateur, comme je suis l'un des députés qui se sont plaints, de l'intensité de l'éclairage, je tiens à signaler que l'expérience est réussie, et j'espère que Votre Honneur veillera à ce que l'éclairage reste ainsi.

Une voix: Le système fonctionne peut-être bien de ce côté-là, mais pas dans ce coin-ci.

M. l'Orateur: Comme je l'ai dit tout à l'heure à la Chambre, nous essayons de placer un nouveau jeu de lumières plus haut, qui produira nous l'espérons, un éclairage aussi puissant mais moins éblouissant que l'ancien. Nous l'avons mis à l'essai pour quelque temps.

Une voix: Ça n'améliore pas le spectacle.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) m'a fait connaître son intention de soulever la question de privilège.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet des travaux de la Chambre.

M. l'Orateur: Le député de Cape Breton Highlands-Canso (M. MacEachen) demande-t-il la parole pour poser la question habituelle du jeudi au sujet des travaux de la Chambre?

M. MacEachen: Oui.

M. l'Orateur: Si j'ai bien compris, le député de Yorkton-Melville veut soulever la question de privilège non pas à propos des délibérations d'aujourd'hui, mais à propos de délibérations antérieures. Dans ce cas, il vaut peut-être mieux écouter le rappel au Règlement hebdomadaire au sujet des travaux de la Chambre avant de permettre au député de Yorkton-Melville de s'expliquer.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au président du Conseil privé ce que la Chambre étudiera pendant le reste de la journée. Au cas, ce qui est peu probable, où la Chambre siégerait demain, songera-t-il à poursuivre le débat sur le budget jusqu'à ce que la Chambre se soit prononcée sur toutes les motions ou amendements qui ont été présentés?